



Descriptif du sous-module 4 (Module Travail de Master)

Domaine : Santé

Filière : Ostéopathie

Orientation :

1. Intitulé de module Travail de Master 1 2021-2021

Code :

S.OS.SO.1904.FD.21

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres : ...

Caractéristique :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25 du règlement relatif à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres : ...

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre de printemps
 Semestre d'automne
 Autres : ...

2. Organisation

Crédits ECTS

5

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres : ..

3. Prérequis

- Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres : ...

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- A. Rôle Expert : Am1 Am2 Am3
B. Rôle Communicateur-trice : Bm1 Bm2 Bm3
C. Rôle Collaborateur-trice : Cm1 Cm2 Cm3 Cm4
D. Rôle Manager : Dm1 Dm2 Dm3
E. Rôle Promoteur-trice de la santé : Em1 Em2 Em3
F. Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : Fm1 Fm2 Fm3
G. Rôle professionnel-le : Gm1 Gm2 Gm3

A la fin de la deuxième année du Master, les étudiant-es devraient pouvoir :

- explorer et approfondir un sujet familier pour lequel ils/elles ont une connaissance théorique préalable et de l'expérience pratique et professionnelle,
- réaliser un travail de recherche dans un domaine spécifique pour lequel ils/elles avez de l'intérêt,
- développer leur maîtrise d'un sujet au point d'être considéré comme expert pour leur discipline dans ce domaine par leur pairs,
- choisir et défendre une méthodologie pour répondre à une question de recherche,
- gérer des situations complexes de manière systématique et créative tout en faisant preuve de bons jugements en absence d'informations complètes,
- communiquer clairement leur conclusions à une audience spécialiste ou non-spécialiste,
- proposer des solutions originales pour résoudre des problèmes de manière autonome,
- planifier et exécuter un projet,
- apprécier le besoin de formation continue pour approfondir ses connaissances, sa compréhension et sa maîtrise du savoir,
- évaluer leur besoins pour évoluer de manière autonome dans leur carrière professionnelle.

5. Contenu et formes d'enseignement

Ce sous-module correspond au contenu du Module Travail de Master durant le 1^{er} semestre du MSc Ost. La structure du Module en entier est résumée dans le **Tableau 1**. Le contenu du sous-module correspond aux Parties décrites dans la première colonne. De plus amples détails figurent dans le livret d'étudiant.

	Sous-module 4		Sous-module 7		Sous-module 11		Sous-module 14		Crédits ECTS	Évaluations (pondérations)
	S1		S2		S3		S4			
	9-11	12-2	3-5	6-8	9-11	12-2	3-5	6-8		
Élaboration d'un projet de recherche (Partie 1) Complément théorique méthodologique (1a) Rédaction du protocole (1b)		2.5	1.5	3.5					7.5 2.5 5	20%
Transfert vers la pratique (Partie 2) Résolution de cas (2a) Résumé réflexif (2b) Culture de recherche / séminaire (2c)		0.75		3.25		0.5			5 4 0.5 0.5	20% (80%) (20%)
Réalisation d'un projet (Partie 3) Tester la faisabilité du projet (3a) Collecte des données (3b) Analyse et interprétation des données (3c)				2.5		5		5	12.5 2.5 5 5	–
Défense d'un projet (Partie 4) Rédaction d'un manuscrit (4a) Présentation et défense orale (4b)								4 1	5 4 1	40% 20%
Total crédits ECTS			5 ECTS	10 ECTS	10 ECTS			5 ECTS	30 ECTS	

Tableau 1 Structure des sous-modules par semestre pour le module « Travail de Master ».

Plateforme Cyberlearn associée au sous-module : <https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=14476>

Modalités pédagogiques : Cours magistraux Ateliers Self-learning Projet

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation : Oral Examen écrit QCM QAD Dossiers écrits Pratique

La présence aux cours est vivement recommandée mais pas obligatoire.

L'évaluation durant le premier semestre n'est que formative. La partie sommative est prévue pour le deuxième semestre et concerne :

- le protocole de recherche
- l'étude de cas et le résumé réflexif

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible durant le 2^{ème} semestre

Pas de remédiation

Remédiation : Appréciation ECTS = FX

Modalités : La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation E en cas de réussite. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e obtient l'appréciation F.

Répétition : Appréciation ECTS = F

Modalités : L'étudiant-e a le choix de refaire l'examen lors de la session de rattrapage ou de suivre à nouveau le module avant de se représenter à l'examen.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation comprise entre A et E en cas de réussite, ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.

8. Remarques

Chaque étudiant-e est supervisé par un directeur de Travail de Master qui sert de mentor et de facilitateur pour la réalisation du projet de recherche.

Le contenu de ce sous-module se poursuit sur le deuxième semestre et est étroitement lié au Module 7.

9. Bibliographie

c.f. Plateform Cyberlearn

10. Enseignant-e-s

Nom du responsable de module :

Descriptif validé le

20 septembre 2021

Descriptif validé par

Pierre Frachon

Sandro Fossetti

